

RAPPORT DE GESTION 2019



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES DIABÉTIQUES

UNE ASSOCIATION DE PATIENTS

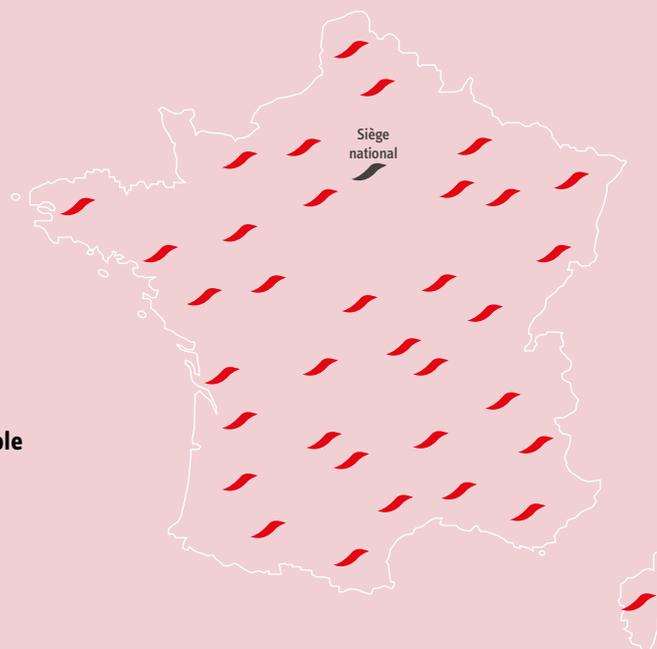
AU SERVICE DES PATIENTS

ET DIRIGÉE PAR DES PATIENTS

POUR 4 MILLIONS

DE PATIENTS DIABÉTIQUES

SUR LE TERRITOIRE NATIONAL



Un réseau de 100 associations locales et de délégations, réparties sur l'ensemble du territoire.

NOS 3 MISSIONS SOCIALES



INFORMATION, ACCOMPAGNEMENT ET PRÉVENTION

Cette mission s'adresse aux personnes atteintes de diabète, à leur entourage ainsi qu'à toutes les personnes à risque de diabète. Elle est exercée par la Fédération à travers ses supports d'information, d'accompagnement et de prévention ainsi que par son rôle de coordinateur de réseau national et de formation de ses bénévoles.



DÉFENSE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DES PATIENTS

Cette mission concerne les actions de la Fédération pour faire reconnaître les droits individuels et collectifs des patients diabétiques. Il s'agit de faire reconnaître les patients comme des citoyens à part entière, lutter contre les discriminations dont ils font l'objet, les représenter dans les lieux où la présence de la Fédération est pertinente et faire en sorte qu'ils bénéficient de soins de qualité sur tout le territoire.



RECHERCHE ET INNOVATION

Cette mission se rapporte au soutien de la Fédération dans le domaine de la recherche scientifique et médicale afin d'œuvrer d'une part à la guérison du diabète, et d'autre part, co-construire et évaluer les innovations améliorant la qualité de vie des patients, en développant le Diabète LAB de la Fédération.

UNE HISTOIRE RICHE DE 80 ANS



Fondée en 1938, reconnue d'utilité publique en 1976 et agréée depuis 2007 par le Ministère des Solidarités et de la Santé pour la représentation des usagers, elle est totalement indépendante de toute institution publique, de tout organisme ou entreprise privée, et de toute corporation professionnelle. Forte de cette indépendance, la Fédération bénéficie d'une légitimité reconnue auprès des pouvoirs publics, des professionnels de santé et des laboratoires pharmaceutiques. La Fédération est principalement financée grâce à la générosité du public.



Comme chaque année le rapport de gestion se veut le reflet de la vie de notre Fédération. Il est le compte-rendu de notre activité et de notre bilan financier.

Il se doit d'être la représentation de nos missions et de nos actions portées durant l'année qui vient de s'écouler.

Année riche en événements, l'année 2019 a été marquée par la co-construction de notre Projet Stratégique, décliné de notre Manifeste. Conseil d'administration, Comité des Régions, Associations Fédérées et parties prenantes, ont participé à leur rédaction, pour que chacun s'y retrouve et ainsi se les approprie encore plus pleinement.

Nous vous devons à toutes et tous une totale transparence sur les actions menées, sur notre mode de financement, sur notre indépendance, sur les positions prises et notre place d'acteur de santé.

Les choix que nous avons faits découlent des valeurs que nous avons définies. Ces six valeurs – le militantisme, l'humanisme, l'innovation, la proximité, la qualité, l'indépendance – se veulent le reflet de notre Fédération et de notre raison d'être « Créer du lien pour que chacun se sente soutenu et devienne autonome ».

Ces valeurs, l'innovation dont nous faisons preuve, notre indépendance et notre positionnement nous permettent, aujourd'hui, d'être un acteur reconnu de la démocratie sanitaire.

Nous devons poursuivre sur cette voie de la transparence et de l'humanisme pour continuer à lutter contre les discriminations, pour faire que les diabétiques soient considérés comme des citoyens à part entière, à construire l'avenir de notre Fédération, à grandir, à évoluer et à nous imposer comme un acteur majeur pour contribuer à faire évoluer durablement notre système de santé.

SOMMAIRE

2		Présentation de la Fédération
3		Édito Georges Petit
4		Faits marquants 2019
6		La gouvernance de la Fédération
8		2019 – 2023, notre Projet Stratégique
10		Nos actions
20		Accompagner, former, informer nos associations fédérées
24		La Fédération à l'international
25		Focus sur la protection des données
26		Le développement de nos ressources financières
31		Annexes

LES FAITS MARQUANTS 2019



JANVIER

- Présentation des 15 propositions des États Généraux du Diabète et des Diabétiques à Nicolas Revel, directeur général de la CNAM
- Présentation des 15 propositions des États Généraux du Diabète et des Diabétiques à Valérie Mazeau-Woynard, conseillère spéciale de la Ministre des Solidarités et de la Santé
- Élection d'un nouveau bureau - Georges Petit est élu président de la Fédération - mise en place d'une gouvernance partagée

FÉVRIER

- Présentation des 15 propositions des États Généraux du Diabète et des Diabétiques à Dominique Le Guludec, présidente de la Haute Autorité de Santé
- Début de la co-construction du Projet Stratégique 2019 - 2023

AOÛT

- La Fédération réagit sur le projet d'arrêt de fabrication des pompes implantées

JUILLET

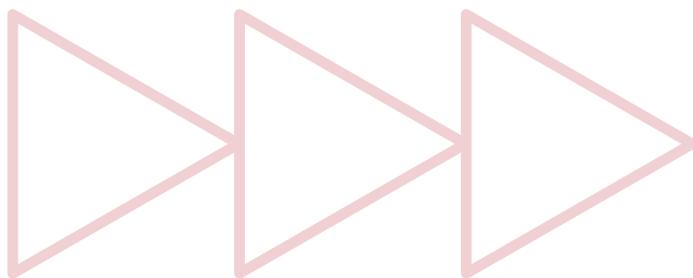
- Publication de certaines études du Diabète LAB dans le rapport charges et produits de la CNAM
- Rencontre avec les syndicats sur la thématique « Diabète et travail » pour l'élaboration d'un argumentaire sur le maintien en emploi des personnes atteintes de maladies chroniques
- Lancement d'une nouvelle procédure d'inclusion des bénévoles patients experts en formation
- Parution d'un arrêté permettant aux personnes diabétiques de travailler sur les bateaux (dans l'hôtellerie)
- Rencontre avec le cabinet du Premier Ministre, Édouard Philippe sur la nécessaire révision des textes sur les métiers interdits

SEPTEMBRE

- Élection de Jean-François Thébaut comme vice-président en charge du plaidoyer et des relations extérieures au Conseil d'administration
- Séminaire de rentrée des équipes du Conseil d'administration et du siège

OCTOBRE

- 1^{re} co-animation de la formation « bénévole patient expert » par des bénévoles patients experts
- Rencontre avec le ministère de la Fonction Publique au sujet des métiers interdits
- Organisation d'une rencontre/forum avec des parlementaires sur la prise en charge du diabète dans la perspective de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour l'année 2020



MARS

- ✓ Séminaire de communication non violente®
- ✓ 200 000 € de don versés à la Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète

AVRIL

- ✓ Lancement du dispositif « Diabète, agir au plus près des territoires »
- ✓ Participation de la Fédération aux négociations sur la rémunération au forfait dans le diabète

JUIN

- ✓ Du 7 au 14 juin / 8^e édition de la Semaine nationale de prévention du diabète
- ✓ 15 juin : vote du Manifeste et du Projet Stratégique 2019 – 2023 aux Assises de la Fédération à Rennes
- ✓ Élection de Gérard Raymond comme président de la France Assos Santé

MAI

- ✓ Intervention au Congrès des sapeurs-pompiers sur la thématique « Diabète et travail »
- ✓ Fin du Tour de France des associations fédérées : 13 réunions et 150 bénévoles mobilisés

NOVEMBRE

- ✓ Campagne nationale « Diabète et travail » à l'occasion de la journée mondiale du diabète
- ✓ Signature d'une convention (ALTMOC) par l'aviation civile donnant la possibilité pour les personnes diabétiques de type 2 traitées par insuline de piloter des avions de loisirs

DÉCEMBRE

- ✓ Communication orale du Diabète LAB pour le congrès de la SFD 2020 sur Diabeloop®, la pompe à insuline et les stylos d'injection
- ✓ Inauguration de l'appart' du Diabète LAB, un espace d'accueil dédié aux patients au sein du Siège
- ✓ Construction d'un outil hybride permettant de faire des études transversales et longitudinales pour le Diabète LAB



LA GOUVERNANCE DE LA FÉDÉRATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de 24 personnes élues par l'Assemblée générale et renouvelé par moitié tous les 3 ans. Il comprend un Bureau de 7 membres.

En 2018, sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale a voté une expérimentation de gouvernance, de juin jusqu'à la fin du mois de janvier 2019, date à laquelle devaient se tenir les élections du Bureau.

Fin janvier 2019, le Conseil d'administration a entériné la gouvernance par rôles et cercles, inspirés de la sociocratie et de l'holocratie comme son mode d'organisation, dans l'objectif de vivre une gouvernance partagée, créative et efficace, au service de la raison d'être de la Fédération.

L'originalité de la gouvernance nationale de la Fédération réside dans un partage des responsabilités entre administrateurs et salariés, avec des rôles clairs dévolus à chacun, dans le respect de la particularité de chaque cercle, Conseil d'administration et Siège.

MISSIONS

- Le cercle Conseil d'administration : une stratégie nationale définie et évaluée
- Le sous-cercle Bureau : une stratégie préparée et mise en œuvre
- Des rôles individuels ont été assignés à chaque administrateur le souhaitant (18 membres sur les 24) en plus de leur rôle Administrateur. Ce dernier définit la raison d'être d'un administrateur à la Fédération ainsi que ce qui est attendu de lui.

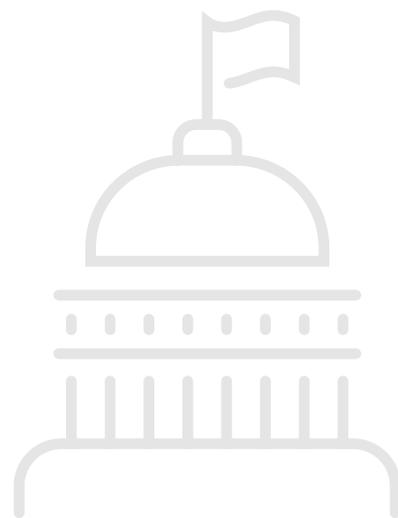
3 COMPOSANTES POUR DÉFINIR UN RÔLE

- **Raison d'être** : répond à la question « pourquoi ce rôle existe-t-il ? » en indiquant le résultat attendu du rôle sous forme de graal / d'idéal
- **Domaine** : les autorités du rôle / ce que les autres ne peuvent pas faire
- **Redevabilités** : ce que le rôle doit faire / ce que les autres peuvent me demander de faire / ce que l'organisation attend de lui

BUREAU 2019

Un nouveau Bureau a été élu fin janvier 2019, selon le processus des élections sans candidats, composés des rôles suivants :

- Un Président, en charge de l'animation du Réseau et des affaires internes
- Un Vice-Président, en charge du plaidoyer et des affaires externes
- Un Vice-Président, en charge de faciliter les prises de décisions
- Un Vice-Président en charge de la stratégie patients
- Un Vice-Président, en charge de l'international
- Un Secrétaire
- Un Trésorier



L'activité majeure de la gouvernance en 2019 a été, outre son installation confirmée par l'Assemblée générale de juin 2019, la conduite du projet de Manifeste et du Projet Stratégique de la Fédération 2019 - 2023.

ORGANISATION

7 cercles ont été créés durant l'année, pour la plupart mixtes, c'est-à-dire réunissant administrateurs et salariés :

- Finances
- Pilotage de la Gouvernance
- Stratégie Réseau
- Développement des ressources
- Services généraux
- Conférence de rédaction
- Territoire politique

Chaque cercle s'est réuni au moins 4 fois.

EN BREF

3 réunions du Conseil d'administration ont été organisées en présentiel

6 visioconférences

3 votes en ligne ont ponctué l'année 2019

1 séminaire en septembre réunissant tous les administrateurs ainsi que tous les salariés dans l'objectif de préparer le plan d'action du Projet Stratégique

"Je me sens plus impliqué et surtout plus utile dans cette nouvelle gouvernance participative, c'est un réel challenge pour chacun." Frédéric 57 ans, administrateur

"Avec cette nouvelle gouvernance, nous avons pu nous recentrer sur nos missions et objectifs premiers en libérant nos pratiques et en enrichissant nos contributions à la hauteur de nos compétences respectives. C'est une réelle évolution qui prouve, une fois encore, que notre Fédération sait s'adapter au monde qui l'entoure et même être précurseur dans de nombreux domaines." Jean-Arnaud 33 ans, administrateur

L'ÉQUIPE DU SIÈGE FÉDÉRAL : LES SALARIÉS DE LA FÉDÉRATION

Le Siège est lui-même un cercle, avec un premier lien (directrice générale), un second lien présent au sein du Cercle CA, un facilitateur et un secrétaire, ces trois derniers rôles ayant été élus selon le processus d'élections sans candidats.

La raison d'être du Siège : des associations fédérées accompagnées et des patients écoutés, informés et défendus est porté par 62 rôles individuels et 3 sous-cercles, détaillés dans un logiciel ad hoc.

CHIFFRES CLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019, LA FÉDÉRATION COMPTAIT :

 17 salariés (16,74 en équivalent temps plein)	 88 % femmes  12 % hommes
 43,12 ans (âge moyen)	 11,35 ans (ancienneté moyenne)
 100 % en CDI	 71 % de cadres (12 personnes)

GOVERNANCE DE LA FÉDÉRATION

Elle a été présentée à plusieurs autres associations, venues découvrir nos modalités de fonctionnement et plus particulièrement :

- **23 mars 2019**, Carole Avril et Gérard Raymond, ont témoigné de la mise en place de cette gouvernance lors de la Journée Annuelle des Pionniers.
- **4 juillet 2019**, Carole Avril est intervenue à l'Hôtel de l'Industrie, aux côtés d'autres intervenants pour témoigner sur le thème « Nouveaux Modèles d'Organisation & Gouvernance ».



2019 – 2023, NOTRE PROJET STRATÉGIQUE

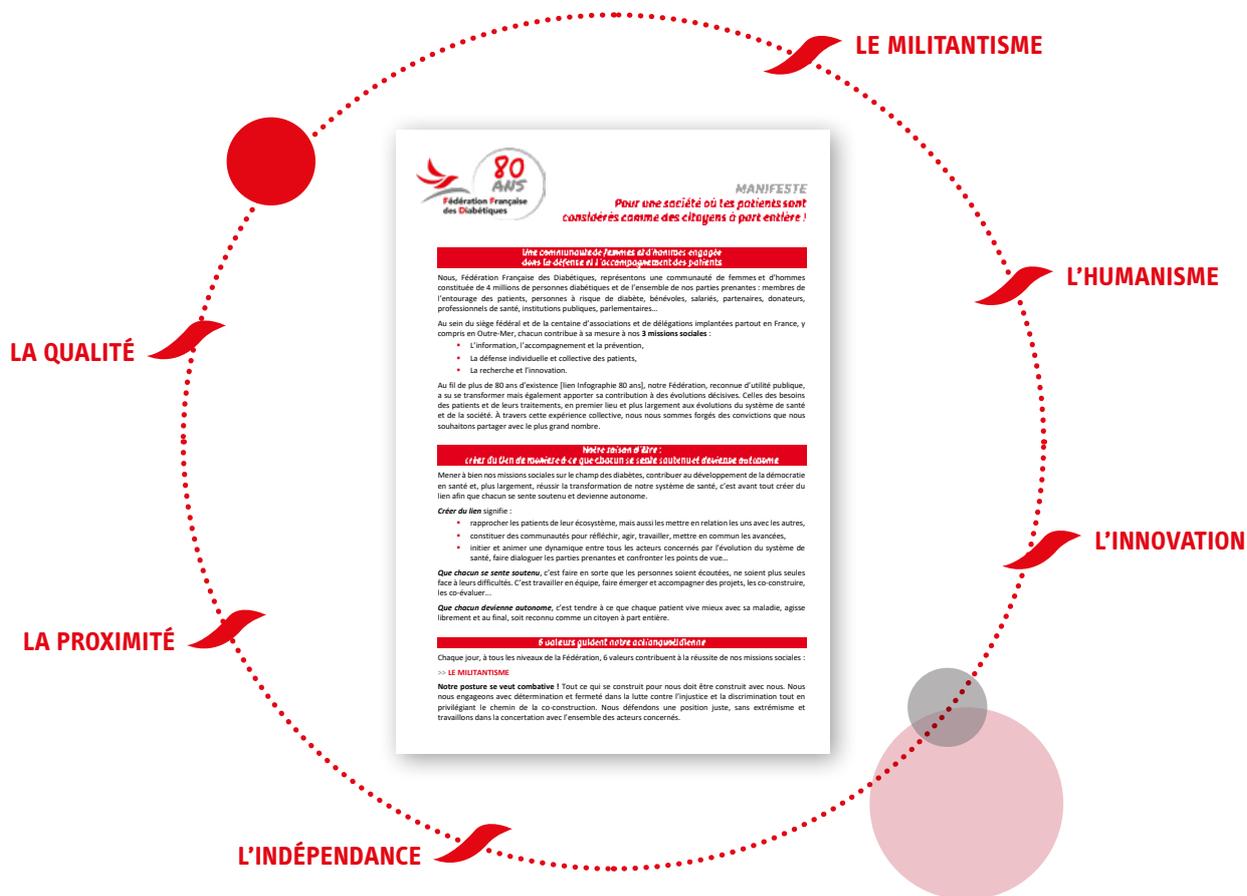
15 ans après son premier Projet Stratégique sous forme de Manifeste « AFD, acteur de santé » voté en 2005, l'année 2019 a été l'occasion pour la Fédération de redéfinir son projet associatif. Après une phase d'audit, de concertation avec ses associations fédérées et de consultation de ses parties prenantes, le projet associatif se traduit en deux documents de référence : un Manifeste et un Projet Stratégique.



LE MANIFESTE DE LA FÉDÉRATION

Il a pour ambition de partager avec le plus grand nombre les convictions forgées au cours d'une expérience collective de 80 ans. Ce texte affirme une nouvelle raison d'être : « créer du lien de manière à ce que chacun se sente soutenu et devienne autonome » et exprime les 6 valeurs guidant notre action quotidienne.

6 VALEURS AU CŒUR DE NOTRE ACTION



LE PROJET STRATÉGIQUE 2019 – 2023

« RELIER LES HOMMES, CONQUÉRIR DES TERRITOIRES »

Il a pour vocation de concrétiser le Manifeste de la Fédération en axes stratégiques prioritaires pour les 4 années à venir. Notre ambition est de conquérir, en s'appuyant sur nos valeurs, de nouveaux territoires afin de répondre aux besoins des patients, de transformer le système de santé et la société.

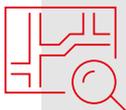
Après avoir dressé les constats d'un contexte sociétal qui nécessite la création de liens, la Fédération précise ce qu'elle veut changer et expose les territoires prioritaires pour la Fédération en 2019 – 2023.

La notion de « territoire », telle que la Fédération l'entend ici, renvoie à la définition neutre d'« étendue sur laquelle vit un groupe humain ». Cette étendue renvoie aussi bien à une vision géographique du territoire qu'à une vision virtuelle et subjective. Nous voulons créer du lien par une intervention sur 4 territoires d'action : le territoire politique, le

territoire des communautés, le territoire fédéral et le territoire de la communication, en même temps que nous intervenons sur les territoires géographiques européen, national, régional et local.

Ces champs d'intervention sont liés les uns aux autres et interagissent.

Pour chaque territoire, nous définissons le résultat attendu, les frontières de ce territoire mais aussi les raisons qui y justifient notre présence, les groupes humains potentiellement concernés et les axes stratégiques actuellement identifiés.



ZOOM LES TERRITOIRES PRIORITAIRES ET LEURS RÉSULTATS ATTENDUS

TERRITOIRE POLITIQUE

Résultat attendu :
Le système de santé est refondé sur l'humanisme

TERRITOIRE DES COMMUNAUTÉS

Résultat attendu :
De plus en plus de femmes et d'hommes sont engagés au sein de la Fédération et dans la cause du diabète

TERRITOIRE FÉDÉRAL

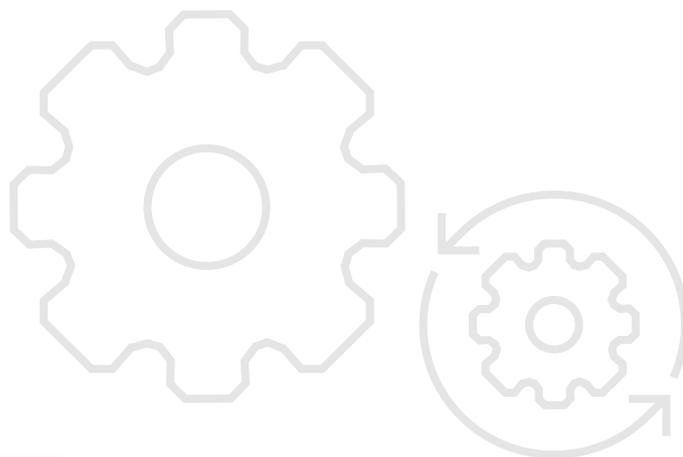
Résultat attendu :
Une organisation fédérale vivante, innovante et efficiente

TERRITOIRE DE COMMUNICATION

Résultat attendu :
Une conversation empathique et à forte valeur ajoutée est engagée avec nos publics



NOS ACTIONS



INFORMER, PRÉVENIR, ACCOMPAGNER

À la Fédération, nous considérons que l'information est une dimension importante de la gestion du diabète au quotidien pour toutes les personnes atteintes de la maladie. Tout au long de l'année, une équipe éditoriale (print et web) rédige et diffuse une information indépendante, fiable et régulière, en adéquation avec les besoins que les patients nous expriment : c'est ça la proximité !

LE MAGAZINE « ÉQUILIBRE »

Ce bimestriel est disponible sur abonnement (édité à 10 000 exemplaires) et consultable en ligne sur le site de la Fédération pour les abonnés. Tous les 2 mois, « équilibre » fait le point sur les actions de la Fédération et de ses associations locales, l'actualité du diabète, l'état de la recherche et de l'innovation, apporte des conseils pratiques pour faciliter la vie quotidienne et les démarches.



LA COLLECTION DE LIVRETS D'INFORMATION

La Fédération a enrichi sa collection d'une vingtaine de livrets d'information sur le diabète de 3 nouveaux : « Diabète et santé bucco-dentaire, éviter les complications », « les recettes automne/hiver », « Diabète, connaître vos droits, faciliter vos démarches ».

Ils sont téléchargeables gratuitement sur son espace perso du site :

www.federationdesdiabetiques.org/soutien/espace-perso



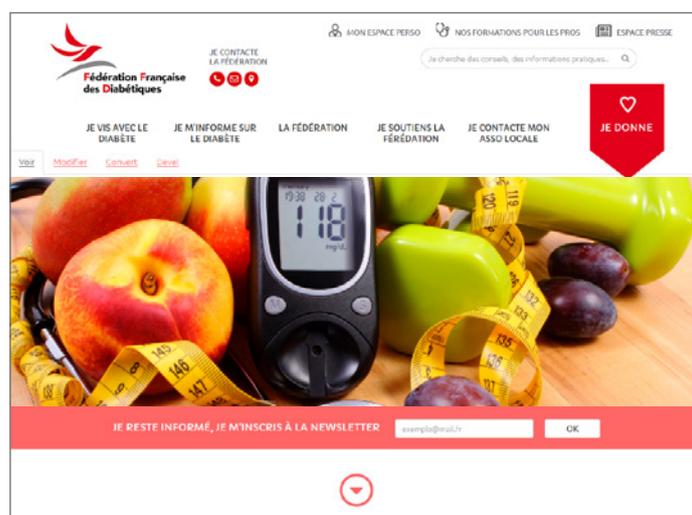
LES NEWSLETTERS

Chaque mois, une newsletter gratuite est envoyée à plus de 50 000 contacts actifs : conseils, actus de la Fédération, recettes...



LES SITES WEB DE LA FÉDÉRATION

Le site institutionnel : federationdesdiabetiques.org



2 146 879 visiteurs uniques
(1 811 678 en 2018)

187 451 visiteurs uniques
en moyenne/mois

2 821 054 sessions

5 508 101 pages vues

115 actualités publiées

Le site dédié aux porteurs de pompe à insuline : pompeinsuline.federationdesdiabetiques.org

2 visioconférences organisées en 2019 :

- Mars : « Pompe à insuline et innovations »
- Juin : « Voyage et pompe à insuline »

Le Diabète LAB : diabetelab.federationdesdiabetiques.org

Les dons en ligne : don.federationdesdiabetiques.org

L'avancée des États Généraux du Diabète et des Diabétiques : egdiabete.fr

Le site de la semaine nationale de prévention du diabète : contrelediabete.fr

Le site de l'offre de formation pour les professionnels : formationdiabete.federationdesdiabetiques.org

L'extranet de nos associations fédérées : militant-afd.fr

Les sites personnalisés de nos associations fédérées

► **FACEBOOK** 

48 747 fans
(+ 5 % par rapport à 2018)

4 Millions de visiteurs
(portée totale des publications sur l'année)

350 000 visiteurs
(portée mensuelle moyenne)

PODIUM DES PUBLICATIONS FACEBOOK

- 1^{er} témoignage/portrait
- 2^e recherche et nouveautés dispositifs médicaux
- 3^e contenus et conseils pratiques, vrai/faux, dimension psychologique (troubles du comportement alimentaire, déni...)



"Je recommande cette page pour l'attention qu'ils apportent aux personnes diabétiques et tout ce qu'ils font pour nous défendre et nous informer." **Jacques**

"Je suis ravie de suivre votre page, je lis assidûment vos publications et comme je suis d'une nature optimiste je reste motivée et je vis bien mon diabète." **Chantal**

"Maman et femme de diabétique, je vous remercie pour votre aide et le soutien que l'on peut trouver sur votre page Facebook." **Marion**

► **TWITTER** 

4 334 followers
(+ 10 % par rapport à 2018)

685 000 visiteurs
(portée totale)

PODIUM DES PUBLICATIONS TWITTER

- 1^{er} plaidoyer/militantisme
- 2^e recherche et nouveautés dispositifs médicaux
- 3^e enquêtes Diabète LAB



► **SUR LES SUPPORTS NATIONAUX**

3 actus site internet de la Fédération

2 articles - Lettre d'information grand public (newsletter)

6 posts - Facebook

6 tweets - Twitter

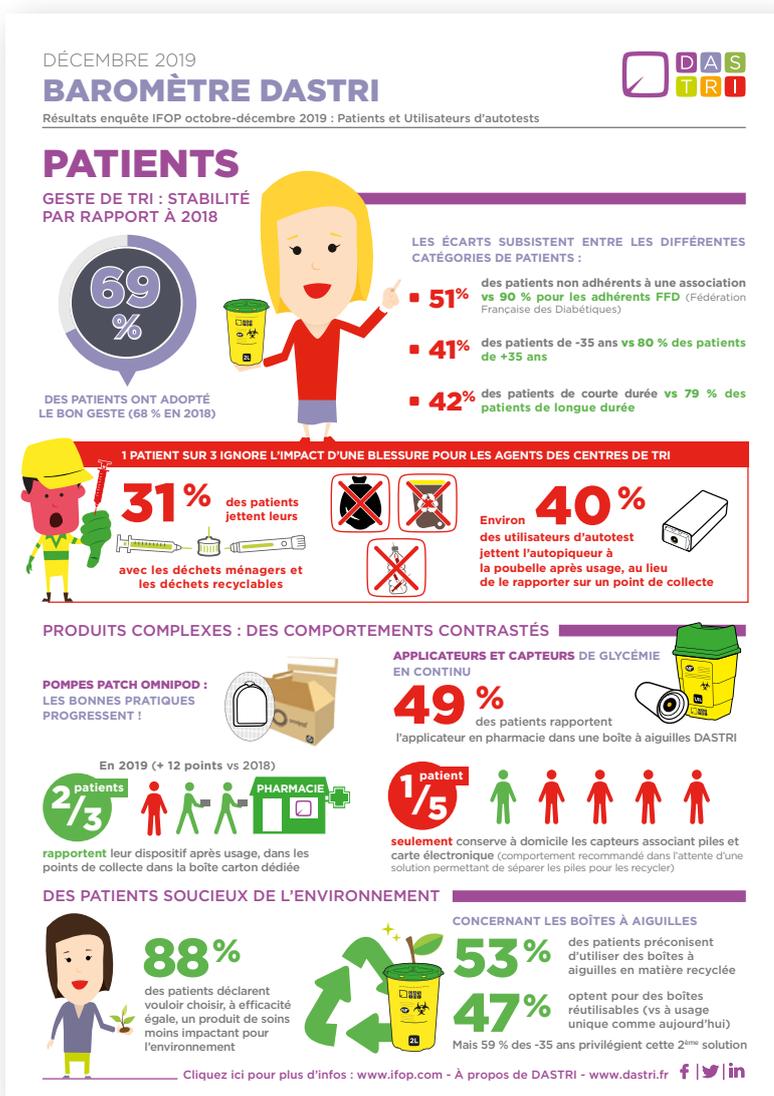
3 articles - Lettre d'information interne

61 bénévoles formés aux messages sur les bons gestes

265 actions organisées par les associations partout en France



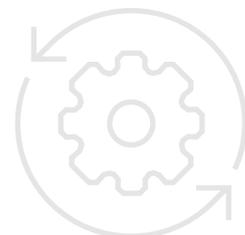
Pour la 6^e année consécutive, la Fédération a relayé les messages des campagnes de communication organisées par DASTRI sur les bons gestes du tri des DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux).



► **L'ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES DES PATIENTS**

Pour la 6^e année consécutive en octobre, l'enquête menée sur la gestion des déchets par DASTRI et Ifop a été relayée par la Fédération et ses associations.

Les résultats montrent que les bonnes pratiques sont plus répandues chez les patients sollicités par la Fédération Française des Diabétiques. En effet, 90% adoptent les bonnes pratiques (utilisation d'une boîte DASTRI rapportée à un point de collecte DASTRI une fois remplie).



LA SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION DU DIABÈTE – 8^e ÉDITION (7 AU 14 JUIN)

Cet événement national, à l’initiative de la Fédération, est devenu depuis 2012 le rendez-vous incontournable de la prévention du diabète. Cette semaine de sensibilisation au diabète de type 2 et à ses risques de complications s’adresse aux 500 000 à 800 000 personnes en France ignorent qu’elles sont atteintes de cette maladie. Pendant toute la semaine, les bénévoles des associations locales de la Fédération organisent des stands, des conférences, des rencontres pour sensibiliser le grand public en invitant tout un chacun à compléter un test en 8 questions permettant d’évaluer son propre risque de développer un diabète.

Avec cette campagne nationale, la Fédération se positionne comme l’acteur clé de la prévention du diabète de type 2, un enjeu de santé publique majeur. La semaine nationale de prévention du diabète est soutenue par le Ministère des Solidarités et de la Santé et l’Assurance Maladie, et des partenaires institutionnels et privés.



**► NOUVEAUTÉ 2019
LA FÉDÉRATION INNOVE :**

- La campagne intègre la dimension du risque cardiovasculaire dans l’apparition du diabète
- Les pharmaciens et biologistes s’associent à la campagne pour la relayer dans leurs officines et leurs laboratoires

CHIFFRES CLÉS

268 actions organisées par 44 de nos associations fédérées dans 15 régions auprès du grand public (26 000 tests complétés)

1 site web évènementiel **contrelediabete.fr** avec le test de risque Findrisc en ligne (31 500 visites uniques pendant la semaine)

1 campagne de communication nationale avec **62 retombées dans les médias** nationaux, locaux et web.

1 campagne sur le web et les **réseaux sociaux** et des **actus** quotidiennes publiées sur **federationdesdiabetiques.org**

ZOOM LA PRÉVENTION DANS LES ENTREPRISES ET AILLEURS

En 2019, la Fédération est intervenue à 24 occasions pour animer des sessions de prévention en entreprises.

Le Groupe Thalès lui a notamment fait confiance pour sensibiliser ses équipes dans 12 sites différents répartis dans toute la France. La Banque Postale a sollicité la Fédération à 4 reprises en 2019. Le Crédit Agricole mettait la Prévention du diabète de type 2 à l’honneur sur 3 campus différents. Les équipes de la Fédération sont intervenues auprès des personnels d’Ipsen, de Novo Nordisk, de GSK, d’INEO Ferroviaire et de Leader Price. Nous remercions chaleureusement toutes ses entreprises pour leur confiance, leur accueil chaleureux et pour le dynamisme de leur service de santé au travail.

Les associations fédérées mettent en place tout au long de l’année, de **nombreuses actions d’information, de sensibilisation, d’accompagnement sur le diabète et ses facteurs de risques :**

- sous différentes formes : conférences, ateliers, groupes de rencontre, entretiens individuels,
- sur différents thèmes : équilibre alimentaire, activité physique, complication du diabète,
- et adaptés à différentes cibles : écoliers, étudiants, personnes en situation de vulnérabilité sociale, personnes âgées.



LA DÉFENSE DES DROITS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

LA DÉFENSE INDIVIDUELLE

En 2019, le service social et juridique a traité 1 560 sollicitations :

555 appels | **984** mails | **21** courriers

LA DÉFENSE COLLECTIVE

Cette année, pour se positionner en tant qu'acteur de la politique de santé et de la société, la Fédération a consacré des avancées sur 35 des 58 actions concrètes issues des États Généraux du Diabète et des Diabétiques (EGDD) et porté près de 20 positions.

EXEMPLES D' ACTIONS MENÉES PAR LA FÉDÉRATION

▶ PERMETTRE L'ACCÈS À DES SOINS DE QUALITÉ

« AGIR AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES » : lancement d'un dispositif pour améliorer les prises en charge et co-construire les filières diabète

En 2019, la Fédération a lancé son dispositif « Diabète, agir au plus près des territoires » dans la perspective de :

- Ancrer la Fédération sur les territoires afin qu'elle devienne un acteur incontournable dans les régions ;
- Permettre l'acculturation des institutions régionales afin qu'elles prennent l'habitude de faire appel aux représentants de patients ;



Pour la Fédération, cela a été l'occasion de réaliser un diagnostic territorial ciblé sur le diabète et l'offre de soins. Ainsi, 15 monographies des 15 régions françaises ont été réalisées.

ARTICLES 51 : des leviers pour innover et améliorer les prises en charge

En 2017, dans le cadre des débats pour l'adoption de la LFSS 2018, le gouvernement et le législateur ont adopté un article 51 selon lequel « des expérimentations (...) peuvent être mises en œuvre, pour une durée qui ne peut excéder cinq ans ». Elles doivent :

- Permettre l'émergence d'organisations innovantes en santé, concourant à l'amélioration de la prise en charge et du parcours des patients, de l'efficacité du système de santé et de l'accès aux soins ;
- Améliorer la pertinence de la prise en charge par l'assurance maladie des médicaments ou des produits et prestations et la qualité des prescriptions.

En 2019, la Fédération a été impliquée dans la mise en place d'articles 51. Elle est par exemple venue en soutien à la mise en place de ce dispositif dans les Hauts de France.

Il s'agit là de « démontrer que l'individualisation et la coordination du parcours de soins permettent l'amélioration de la santé des patients, la qualité de vie, et la diminution de la consommation globale de soins ». La Fédération a insisté pour que l'ensemble des patients diabétiques de type 2, qu'ils soient ou non sous pompe, puissent être inclus au dispositif. Elle a également prêté attention à la définition de patient expert et d'activité physique adaptée.

▶ PERMETTRE AUX PATIENTS DE S'ASSURER ET DE TRAVAILLER

PERMETTRE AUX PATIENTS DE S'ASSURER

Pour permettre aux malades chroniques d'accéder plus facilement aux prêts bancaires et de s'assurer contre le risque, la Fédération a mis en place un contrat d'assurance emprunteur.

CHIFFRES CLÉS LES CHIFFRES DU CONTRAT EMPRUNTEUR 2018

940 personnes ont pris contact avec le courtier pour obtenir des informations sur le contrat emprunteur	415 personnes ont présenté un dossier	400 personnes ont reçu une proposition 126 personnes ont reçu 497 € (montant moyen emprunté)
18 ans (durée moyenne du prêt)	38 ans (âge moyen de l'emprunteur)	6 659 prêts / contrats sont en cours au 31 décembre

PERMETTRE AUX PATIENTS DE TRAVAILLER

Le travail est une problématique réelle des patients diabétiques. Pour preuve, en 2019, le service social et juridique a répondu à 271 demandes sur la thématique du travail, soit 18 % de ces sollicitations.

Au vu de la place croissante de ces problématiques dans les sollicitations des patients, et en continuité des actions entreprises dans les années précédentes, la Fédération a travaillé activement à la levée des discriminations au travail à l'encontre des personnes diabétiques.

LA CAMPAGNE DIABÈTE ET TRAVAIL

La campagne diabète et travail, en lien avec la proposition 5 des États Généraux du Diabète et des Diabétiques visant à « Réviser les textes législatifs et réglementaires sur l'emploi des personnes diabétiques au regard des progrès technologiques et thérapeutiques » dans la perspective de :

- Préparer la Loi Santé au Travail prévue en 2020
- Combattre les métiers interdits aux personnes diabétiques

S'est construite autour :

- D'un plan de rencontres auprès des cabinets ministériels (7), des parlementaires (7) et des syndicats (4)
- D'une pétition en ligne rassemblant 30 000 signatures
- D'une étude Diabète LAB auprès de plus de 3 800 personnes
- D'un colloque en présence de parlementaires dont en particulier Béatrice Descamps, Ian Boucard, Olivier Faure et Michèle de Vaucouleurs
- De multiples retombées avec notamment près de 15 questions écrites et orales posées au Gouvernement suite au courrier envoyé par les associations fédérées



En 2019, des premières avancées majeures ont pu se concrétiser. En effet, l'arrêté du 15 juillet 2019 modifiant l'arrêté du 3 août 2017 relatif aux normes d'aptitude médicale à la navigation des gens de mer autorise le patient insulino-dépendant ou insulino-requérant à exercer les fonctions d'agent du service général ou de gens de mer non marin sur certains navires sous réserve de respecter certaines conditions.

L'année 2020 s'ouvre sur de bons auspices puisqu'à l'heure où nous écrivons, la proposition de loi contre les métiers interdits de la députée Agnès Firmin Le Bodo a été adoptée à l'unanimité des voix à l'Assemblée Nationale.

Les témoignages en vidéos :



Alizée



Magali



Jean-Marc



Yoann

► LA LOI RELATIVE À L'ORGANISATION ET À LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

Des actions issues des États Généraux du Diabète et des Diabétiques ont pu se concrétiser dans le cadre de cette loi adoptée durant l'été 2019 et pour laquelle la Fédération a mené plusieurs actions visant à faire entendre ses arguments :

- Initier un registre sur l'état de santé de la population #1.4
- Donner les compétences aux collectivités en matière de promotion de la santé #1.5
- Renforcer le cadre législatif relatif à la sécurité sanitaire des produits de santé #13.3

► LA LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR L'ANNÉE 2020 (LFSS 2020)

Les discussions pour l'adoption de la LFSS 2020 ont été l'occasion de porter un certain nombre de propositions issues des États Généraux du Diabète et des Diabétiques :

- Prise en charge du pied diabétique avec forfait #12.1 ;
- Substitution de biosimilaires par le pharmacien d'officine #10.2 ;
- Rémunération à la performance des Prestataires de Santé à Domicile #10.1 ;
- Extension de l'accompagnement prévu pour le post cancer aux personnes diabétiques #7 ;
- Définition de l'accompagnement #7.1.

Si les amendements proposés par la Fédération n'ont pas été intégrés au texte, ils ont toutefois retenu l'attention d'un nombre grandissant de députés.

SOUTENIR LA RECHERCHE

Créée en 2013 à l'initiative de la Société Francophone du Diabète (SFD) avec le soutien de la Fédération Française des Diabétiques, la Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD) soutient des projets de recherche qui contribuent à une meilleure prise en charge des patients diabétiques.

Ce sont quatre lauréats, non trois comme de coutume, que la Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD) a choisi de soutenir en 2019, selon un processus rigoureux de sélection. Le montant total de cette allocation s'élève à 900 000 € et cible des recherches prometteuses pour les patients.

LES LAURÉATS 2019

- Professeure Miriam CNOP, Centre de Recherche en Diabétologie – ULB à Bruxelles (Belgique) pour son projet de recherche fondamentale : « Modélisation du stress du réticulum endoplasmique et du diabète à l'aide de cellules bêta humaines dérivées des cellules souches ».
- Docteur Xavier PRIEUR, Université de Nantes (France) pour son projet de recherche translationnelle : « La déficience en Seipine comme modèle de dysfonctionnement adipocytaire extrême ».
- Professeur Kamel MOHAMMEDI, Faculté de médecine – Hôpital universitaire de Bordeaux (France) pour son projet de recherche clinique : « Déterminants pronostiques du pied diabétique : Étude de cohorte prospective française multicentrique ».
- Docteur Guillaume WALTHER, Laboratoire Cardiovasculaire – Université d'Avignon (France) pour son projet de recherche translationnelle : « Les édulcorants sont-ils bons pour la santé ? Mieux comprendre les effets sur le métabolisme du glucose et la fonction vasculaire ».



Deux chercheurs analysent les neurones de l'hypothalamus au microscope.
Photo extraite d'un reportage réalisé pour le magazine *équilibre* (nov-déc 2019) sur le thème :
"Du rôle des acides biliaires dans le contrôle métabolique"

PROMOUVOIR L'INNOVATION AVEC LE DIABÈTE LAB

Le Diabète LAB est une initiative de la Fédération Française des Diabétiques, lancée en mars 2015. C'est une structure réactive et agile entièrement dédiée à l'étude de la vie quotidienne des patients atteints de diabète et la relation entretenue avec leur maladie.



Le Diabète LAB est un Living Lab qui réalise des études sociologiques sur le vécu des patients. Nos travaux sont fondés sur la co-construction et la co-évaluation de produits et services, donnant une place centrale au patient et impliquant l'ensemble des partenaires qui interviennent dans la prise en charge du diabète.

Les études du Diabète LAB positionnent la Fédération comme un lanceur d'alerte auprès des décideurs ou des autorités de santé.

ÉTUDES

**PLUS DE 20 ÉTUDES DÉBUTÉES
ET/OU FINALISÉES EN 2019 SUR :**

- La qualité de vie des personnes diabétiques et de leurs proches
- Les usages des dispositifs médicaux (boucle fermée, FreeStyle Libre 2®...)
- La prévention du diabète
- Le stress et les douleurs neuropathiques
- Les cohortes en ligne de patients
- Le diabète au travail
- La vaccination



UNE PREMIÈRE !

**2 ÉTUDES RÉALISÉES PAR
LE DIABÈTE LAB
(SUR LE FREESTYLE LIBRE®
ET LES POMPES À INSULINE
EXTERNES) ONT SERVI À ÉTAYER
LE « RAPPORT CHARGES
ET PRODUITS 2019 »
DE L'ASSURANCE MALADIE.**

CHIFFRES CLÉS

LE SITE DIABETELAB.ORG EN CHIFFRES

65 385 visiteurs uniques
(30 263 en 2018)

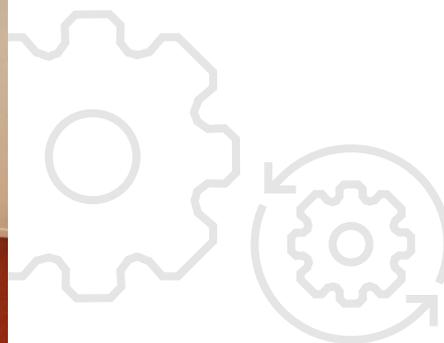
5 951 visiteurs
en moyenne/mois

42 actus publiées
(35 en 2018)

Plus de **4 500** Diabète'Acteurs inscrits pour participer à des études, des focus group, des échanges



L'appart du Diabète LAB au siège de la Fédération qui accueille les patients pour les focus groupes





ACCOMPAGNER, FORMER, INFORMER NOS ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES

LE DISPOSITIF « ELAN SOLIDAIRE »

La Fédération développe depuis plusieurs années « Elan solidaire », un dispositif d'accompagnement de patients animé par des patients formés.

L'objectif est de permettre aux personnes atteintes de diabète ainsi qu'à leurs proches de mieux vivre avec le diabète, le dispositif est centré sur la rencontre et le partage d'expériences de patients à patients, sans aucune ingérence dans le traitement.

« Elan solidaire » est développé dans le cadre d'un partenariat entre la Fédération, la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) et la DGS (Direction Générale de la Santé).

CHIFFRES CLÉS

LES CHIFFRES DU CYCLE 2019

1067 personnes accompagnées

97 communes

742 groupes de rencontre organisés

622 entretiens individuels réalisés

DEPUIS 2008 :

- Plus de 8 227 personnes ont été accompagnées
- 4 479 groupes de rencontre mis en place
- 4 169 entretiens réalisés

FORMER DES BÉNÉVOLES TOUTE L'ANNÉE

Se former, c'est partager avec d'autres bénévoles des questions, des astuces, des réponses pour mieux agir au service des personnes diabétiques du territoire.

EN 2019 :

- 13 sessions
- 104 participants
- 325 heures de formation dispensées



SE FORMER POUR INFORMER ET PRÉVENIR : « BÉNÉVOLE ACTIF »

Cette formation est destinée à tous les bénévoles des associations membres de la Fédération : bien connaître le diabète, la Fédération, le système de santé, et de prendre du recul par rapport à sa pathologie.

EN 2019 :

- 6 sessions
- 62 participants

SE FORMER POUR ACCOMPAGNER « BÉNÉVOLE PATIENT EXPERT »

Pour la Fédération, un bénévole Patient Expert formé par le Siège peut accompagner ses pairs dans l'amélioration de leur qualité de vie, les orienter dans leur prise en charge, soutenir leur pouvoir d'agir en facilitant la mobilisation de leurs ressources personnelles. Cette action d'accompagnement doit être de qualité : elle nécessite un recrutement et une formation des Patients Experts reconnue. Elle doit s'inscrire dans le parcours de santé personnalisé du patient, être réalisée en proximité dans le cadre d'Elan Solidaire et également dans les programmes d'Education Thérapeutique des Patients.

Cette formation est destinée aux Bénévoles Actifs souhaitant accompagner des personnes diabétiques sur leur territoire. Elle est certifiante en ETP (éducation thérapeutique du patient), animée par des formatrices de l'AFDET (Association pour le développement de l'éducation thérapeutique du patient) et constituée d'un nouveau parcours en « Blended Learning » (formation mixte) comprenant des modules en présentiel et des modules à distance sur les finalités de l'accompagnement,

ses modalités (ETP, Elan Solidaire) et ses spécificités (précarité).

Innovation 2019 : des BPE en activité ont co-animé la formation cette année, en présentiel comme en distanciel.

EN 2019 :

- 3 sessions
- 34 participants

SE FORMER POUR DÉVELOPPER SON ASSOCIATION

Ces formations sont destinées aux bénévoles des associations qui souhaitent renforcer leurs compétences de gestion et de développement associatif en mutualisant leurs expériences avec d'autres stagiaires. La Fédération s'est mobilisée sur les formations site web pour les associations.

EN 2019 :

- 4 sessions de formation « Comprendre et administrer votre site web » dont 3 sessions individuelles
- 8 participants

INFORMER NOS ASSOCIATIONS, CRÉER DU LIEN

LES ASSISES : LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DES ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES

► ORGANISER ET ANIMER LE TOUR DE FRANCE

La consultation annuelle de l'ensemble des dirigeants de la Fédération est essentielle pour unir nos forces et nous permettre d'avancer dans la même direction. Le Siège de la Fédération a organisé le Tour de France des associations fédérées : 13 réunions d'une journée (en région ou inter-régions) et une visio conférence (pour la Réunion) ont été animées par le Président, un membre du Bureau et un chargé de développement, du 20 février au 7 mai présentes et représentées sur un total de 81.

14 régions représentées, 64 associations sur 81 (soit 79 %) et 4 délégations présentes

148 bénévoles présents

LES THÉMATIQUES

- Concrétisation des États Généraux du Diabète et des Diabétiques
- Co-construction du nouveau Projet Stratégique
- Présentation de la nouvelle gouvernance



► IMPLIQUER LES ASSOCIATIONS DANS LA GOUVERNANCE

Grâce à des questionnaires en ligne, les dirigeants associatifs de la Fédération ont pu s'exprimer sur :

- Les cafés diabète : quelles pratiques ? (19 février),
- Site internet des associations : quelles améliorations ? (22 février, 17 mai)
- Le site militant actuel et les attentes pour le futur (1^{er} mars)
- Quelle est votre implication en ETP (1^{er} juillet)
- Satisfaction lors des Assises de Rennes (11 juillet)
- « Ma santé 2022 : perception de la réforme par les représentants des usagers » (24 juillet)
- La qualité des services proposés par le Siège (3 décembre)

Avec des visioconférences :

- 4 février : consultation en ligne pour le Projet Stratégique
- 30 avril : point d'étape du Projet Stratégique
- 4 juin : co-construction du Manifeste
- 7 octobre : préparation de la campagne diabète et travail

► LE COMITÉ DES RÉGIONS

En 2019, le Comité des régions (l'instance représentative des associations fédérées) s'est réuni 3 fois. Organisées autour de temps de travail collectifs, ces réunions ont permis de véritables réflexions de fond autour de différents sujets concernant la vie de la Fédération tels que :

- États Généraux du Diabète et des Diabétiques : présentation des actions prévues pour 2019
- Nouvelle gouvernance et principes de l'holocratie
- Manifeste et Projet Stratégique : plan d'actions à mettre en œuvre par les associations et par le Siège
- Stratégie régionale : « Diabète : au plus près des territoires »
- Stratégie de prévention, semaine nationale de prévention et journée mondiale du diabète



**Des échanges
passionnés lors
des réunions
régionales**



► ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES

Le pôle « Animation de la Fédération » du Siège accompagne les associations fédérées sur :

La mise en place d'actions locales dans le cadre de projets nationaux

- Semaine nationale de prévention du diabète
- Dispositif d'accompagnement « Elan solidaire »
- Journée mondiale du diabète

Le développement de nouveaux projets locaux :

- Recherche et rédaction de demande subvention locale ou régionale
- Développement de partenariats locaux et régionaux

La gestion de la vie associative :

- Suivi des obligations fédérales
- Aide à la résolution de crise
- Suivi des regroupements inter-associatif
- Mise en place du logiciel Alize
- Utilisation des nouveaux outils de communication web

La vie de la Fédération :

- Information sur les positions et les activités fédérales

L'accompagnement des bénévoles des Associations fédérées par les Chargés de développement en chiffres :

35 déplacements

10 000 mails échangés avec les bénévoles des associations fédérées

1 000 entretiens téléphoniques avec les bénévoles des associations fédérées

60 mailings thématiques en dehors des lettres d'information régulières

COMMUNIQUER EFFICACEMENT AVEC LES ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES

► LA LETTRE D'INFO FÉDÉRALE MENSUELLE

Les « éditions spéciales » : 5 lettres spécifiques pour accompagner les Bénévoles Patients Experts dans l'animation de leur action « Elan Solidaire ». 6 lettres pour informer le réseau de la Semaine Nationale de Prévention du Diabète.

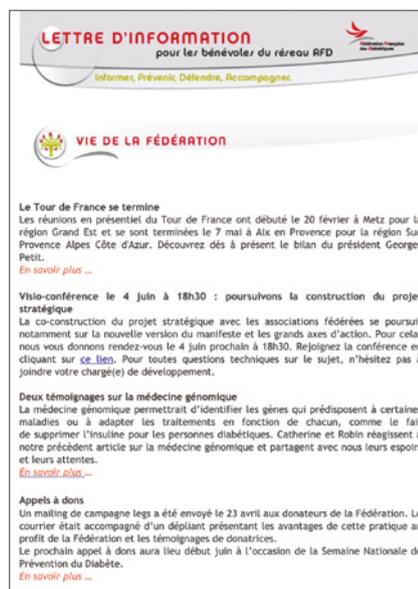
795 par mois | **48 %** de taux d'ouverture

► LE SITE MILITANT (L'EXTRANET DU RÉSEAU ASSOCIATIF) : WWW.MILITANT-AFD.FR

Les actions 2019

- Enrichissement en contenus éditoriaux et audiovisuels : développement des articles politiques ou ayant trait au système de santé (20 positions mises en ligne)
- Politique de mise à jour quotidienne des contenus (Ex : Assises, Semaine nationale de prévention, Journée Mondiale du Diabète, Guide de gestion, Formations, ...)
- Création d'un groupe de réflexion, composé de bénévoles et de salariés, dédié à la refonte du site militant devenu obsolète : organisation d'ateliers, rédaction d'un cahier des charges pour sélectionner une agence de création du nouveau site en 2020.

22 382 643 visiteurs uniques (-15,32 % par rapport à 2017)





LA FÉDÉRATION À L'INTERNATIONAL

RAYONNER À L'INTERNATIONAL

Laurent Doyen, Vice-Président en charge de l'international, représente la Fédération lors des événements et rencontres organisés en dehors de nos frontières, assure les relations avec la Fédération Internationale du Diabète (FID) et contribue à l'influence de nos positions au niveau européen.

Laurent s'engage pour une Fédération représentée et influente sur les politiques européennes afin d'améliorer la qualité de vie des diabétiques et lutter efficacement contre la pandémie du diabète en Europe et en France. En 2019, la Fédération a renouvelé son adhésion à la Fédération Internationale. Membre concerné, réactif et écouté, elle veille à la vie démocratique de la FID. La Fédération communique régulièrement sur ses engagements à l'international sur ses différents supports.

LES ÉVÉNEMENTS 2019

La Fédération a participé en 2019 à de nombreux événements :

- Santé Diabète « colloque MNTs une urgence sanitaire au nord et au sud » (Paris)
- ICPS - International Centre for Parliamentary Studies « Diabetes Europe Roundtable » (Bruxelles)
- Novo Nordisk « Conférence européenne 2019 : plaidoyer patients diabétiques » (Copenhague)
- Colloque à la Maison du Danemark sur l'expérience danoise « Ma santé 2022 » (Paris)
- IDF Europe « Youth Leadership Camp » (Turquie)
- 55^e édition du congrès de l'EASD - European Association Study of Diabetes (Barcelone)
- IDF Congress, AGs FID Europe et Monde, (Busan)

LA SOLIDARITÉ TRAVERSE LES FRONTIÈRES

La campagne « Diabétiques : certains métiers vous tournent le dos ! » a été soutenue par l'Association du diabète d'Espagne (Fede), ainsi que Diabetes UK, dont le plaidoyer sur les métiers rejoint le nôtre. Nous avons également eu le soutien de Douglas Cairn, fondateur et directeur de « Flying with Diabetes » (Voler avec le diabète), et du nouveau président de la Fédération Internationale du Diabète, Andrew Bolton. Tout comme le diabète, la solidarité traverse les frontières, les expériences à l'international soutiennent notre plaidoyer.



FOCUS SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

En 2019, la Fédération a largement avancé sa mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Nous avons nommé un délégué à la protection des données, finalisé la cartographie des risques, priorisé les actions. Notre mise en conformité est donc très avancée nous avons poursuivi la mise en place des procédures internes, la mise à jour des contrats avec nos sous-traitants et la documentation de cette mise en conformité. La protection des données qui nous sont confiées est une priorité pour nous.



**PÊLE-MÊLE
DE NOS
RENCONTRES
2019**





LE DÉVELOPPEMENT DE NOS RESSOURCES FINANCIÈRES

LA COLLECTE

LES CAMPAGNES DE COLLECTE DE FONDS AUPRÈS DES DONATEURS PARTICULIERS

1 292 352 €

montant total de la collecte de dons
(**1 % de plus** qu'en 2018)

▶ **130 584 €**
dons affectés à la recherche (- **10 %**)

▶ **147 426 €**
dons provenant d'internet (**+12,6 %**)

▶ **1 014 789 €**
dons provenant des appels à dons par
courrier et téléphone, hors affectations
recherche, **dont 253 486 € versés par
prélèvement automatique (+5,3 %)**

En 2019, **6 mailings thématiques** ont été envoyés à nos donateurs fidèles **ainsi que 3 lettres d'informations**. Un courrier de réactivation a été créé pour les donateurs n'ayant pas renouvelé leur soutien depuis plus de 2 ans et un mailing présentant les possibilités de legs a été envoyé pour la première fois en avril. Des appels téléphoniques ont également été effectués afin d'accueillir les nouveaux donateurs de la Fédération et leur proposer de s'engager sur la durée grâce au prélèvement automatique.

Afin de recruter de nouveaux donateurs, 2 vagues de prospections ont été envoyées en mai et novembre et nombreux tests ont été menés pour améliorer les retours. Près de 2000 nouveaux donateurs ont rejoint la cause de la Fédération suite à ces envois.

LA COLLECTE EN LIGNE

La collecte en ligne se développe doucement grâce aux emails déclinés des courriers postaux envoyés tout au long de l'année et à la campagne de collecte en ligne traditionnellement lancée autour de la JMD le 14 novembre. Cette année, la campagne était accompagnée de deux nouveaux dispositifs : un jeu concours, qui a permis de recruter plus de 1300 nouveaux abonnés, et des achats de mots-clés, une campagne de ciblage et un relais sur les réseaux sociaux sont venus compléter les actions en ligne.



Michel Chapeaud
Trésorier



2019 a été une année importante à double titre.

À la suite des États Généraux du Diabète et des Diabétiques qui s'étaient déroulés de novembre 2017 à novembre 2018, nous nous sommes engagés dans la partie la plus importante des États Généraux du Diabète et des Diabétiques, celle dédiée à leur suivi et à la mise en œuvre des propositions qui en résultaient.

Et d'autre part, nous avons opéré une modification essentielle dans notre gouvernance.

L'année 2019 a donc été placée sous le signe d'une transition majeure, alors même qu'elle était marquée par des mouvements sociaux, que ce soit au début ou à la fin de l'exercice.

Pour le trésorier, l'exercice 2019 s'est traduit pour la première fois depuis 2016 par un déficit de **-456 k€**, qui marque une rupture avec la série d'excédents constatés sur trois ans pour un montant total de **648 k€**.

Ce constat, s'il est désagréable, doit être mis en regard avec les circonstances particulières évoquées plus haut mais aussi par le fait que le montant du déficit provient notamment de la chute des legs à la Fédération ; si en 2018 nous avons reçu un montant historiquement élevé pour 1087 k€, en 2019 le montant a été de 494 €, soit une régression de **593 k€**.

Et à ce propos, je me dois de redire les principes qui dirigent la gestion de la Fédération, c'est-à-dire la prudence et le respect des équilibres économiques.

Sans rentrer dans le détail des chiffres et des méthodes, qui sont énoncés dans la plaquette des comptes 2019, je dois rappeler, d'une part que notre modèle économique privilégie la diversité des ressources et la qualité de la gestion des emplois et d'autre part, que l'élaboration de notre politique budgétaire reste plus que jamais à l'ordre du jour.

Le budget 2018 avait été pessimiste et le budget 2019 l'est plus que jamais, ce qui se justifie facilement à l'heure où j'écris ces lignes.

J'ajoute que nous avons profondément modifié nos méthodes budgétaires en liant étroitement nos prévisions de gestion à la politique générale de la Fédération mais également en adaptant nos procédures sociales et comptables à un environnement juridique et réglementaire en constante évolution.

Nous disposons désormais d'outils opérationnels permettant de faire des points détaillés sur les actions en cours et diffusés non seulement vers les pilotes de ces opérations mais également aux administrateurs, ce qui permet de faciliter la communication entre l'ensemble des acteurs.

Je souhaitais le signaler car ces outils permettent plus que jamais de garantir la pérennité de la Fédération et c'est essentiel surtout en ce moment.

LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le Conseil d'administration avait voté un budget 2019 tenant compte de la situation énoncée ci-dessus et prévoyant une perte de - 551 k€.

Par rapport au budget, la variation des charges et des produits a permis d'aboutir à un déficit de -455 k€, soit une différence de -96 k€ par rapport au budget.

Quant au bénévolat, le périmètre de sa valorisation reflète non seulement la fourniture de prestations gratuites par certains partenaires mais aussi les heures passées par les bénévoles, administrateurs et techniciens au service du siège de la Fédération.

Pour 2019, si le volume de bénévolat a baissé, il doit être mis en regard avec les différents mouvements ayant affecté l'année ; cela dit il ne traduit pas exactement l'engagement fort des bénévoles dans l'esprit de la gouvernance qui est mise en œuvre au siège Fédéral.

COMPTE DE RÉSULTAT en K€	2019	2018
Résultat d'exploitation	-315	189
Résultat financier	2	1
Résultat exceptionnel	-142	-3
Impôt sur les Sociétés	-1	-2
Résultat net	-455	185
BÉNÉVOLAT	2019	2018
Bénévolat	112	147
Prestations	77	86

L'analyse du compte de résultat mérite quelques commentaires particuliers, car il n'est pas très facile de pouvoir observer en l'état la source des variations des postes de produits et de charges.

Le résultat exceptionnel résulte essentiellement d'une provision concernant les charges de copropriété sur la période d'inoccupation des locaux pour un montant de 159 k€.

LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Pour le résultat d'exploitation, les produits et les charges n'ont pas évolué de façon symétrique car si les produits ont régressé de 18 %, les charges n'ont baissé que de 8 %.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION en k€					
	RÉALISÉ 2019	RÉALISÉ 2018		RÉALISÉ 2019	RÉALISÉ 2018
Ventes	782	585	Achats	3	3
Subventions	543	740	Charges externes	2195	2202
Cotisations	153	151	Impôts et taxes	73	64
Reprises provisions et reports ressources	330	481	Dotations provisions et engagement ressources	381	633
			Frais de personnel	1059	1122
Autres produits	1953	2657	Autres charges	363	400
TOTAL PRODUITS	3 761	4 614	TOTAL CHARGES	4 075	4 425
RÉSULTAT EXPLOITATION	-315		RÉSULTAT EXPLOITATION		189

LES PRODUITS D'EXPLOITATION

PRODUITS EXPLOITATION	2019	2018	ÉCART
Abonnements « équilibre »	177	183	-3 %
Insertions « équilibre »	78	62	26 %
Prestations	435	275	60 %
Subventions d'État	543	740	-27 %
Cotisations AF	98	94	4 %
Cotisations emprunteur	55	58	-5 %
Legs et donations	494	1086	-55 %
Dons grand public	1292	1286	
Dons d'entreprise	165	274	-40 %
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	3 761	4 614	-18 %

EN k€/ÉCART EXPRIME PAR RAPPORT AU TOTAL PRODUITS 2019

Ils ont régressé de 853 k€ par rapport à 2018 mais ce mouvement général recouvre des réalités très opposées. On distingue trois groupes de postes :

- **Le premier groupe** concerne le poste des prestations de services en nette progression sur 2018 ; il comprend le Diabète LAB et la location de locaux au Siège de la Fédération.
- **Le deuxième groupe** concerne des mouvements qui sont restés globalement stables ou en progression d'une année sur l'autre. Il s'agit d'« équilibre », dont les abonnements ne reflètent pas encore la qualité éditoriale mais qui bénéficie de l'augmentation d'insertion d'annonces publicitaires. Sont également à prendre en compte le montant des adhésions et celui des cotisations d'emprunteur. La baisse relative de ce dernier poste a amené la Fédération à engagé un nouveau partenariat à partir de 2020. Il y a enfin et surtout les dons grand public qui sont restés à un niveau globalement équivalent à celui historiquement bas de 2018.
- **Le troisième groupe** regroupe les postes qui ont régressé d'une année sur l'autre, ce qui concerne les dons d'entreprise, les subventions publiques et surtout, comme on l'a vu les legs et les donations à la Fédération.

La baisse des deux premiers postes s'explique notamment quand on considère que leur niveau était élevé en 2018, année des États Généraux du Diabète et des Diabétiques.

Quant aux legs, leur défaut pose un problème essentiel, celui d'en prévoir le montant d'une année sur l'autre, d'autant plus que leur traitement juridique est lent et complexe.

Cela dit, le montant 2018 était élevé par rapport à ce qui est observé depuis 2013 et il faut noter qu'au 31 décembre 2019 le montant des legs acceptés mais non encore encaissés était de 1250 k€, ce qui donne une idée plus exacte du volume de ces legs.

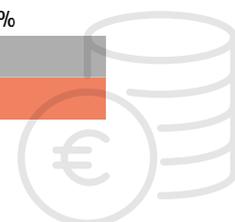
LES PRINCIPALES CHARGES

Elles se répartissent en quatre grandes catégories dont l'analyse peut se révéler malaisée.

▶ LES AUTRES CHARGES EXTERNES

AUTRES CHARGES EXTERNES	2019	2018	ÉCART
Dont sous-traitance	412	486	-15 %
Dont impressions & routages	271	247	10 %
Dont location & charges immobilières	71	67	6 %
Dont entretien et maintenance	75	70	7 %
Dont honoraires	800	698	15 %
Dont affranchissements	268	259	3 %
Dont déplacements et missions	144	223	-35 %
TOTAL ACE	2 169	2 166	

EN k€/ÉCART EXPRIME PAR RAPPORT AU TOTAL PRODUITS 2019



Ces charges représentent l'achat de services nécessaires au bon fonctionnement de la Fédération et à l'exécution de ses missions et leur montant global n'a pas varié depuis 2018 mais leur poids par rapport aux produits s'est accru passant de 48 % en 2018 à 58 % en 2019. Elles regroupent notamment les opérations de sous-traitance concernant notamment l'impression d'Équilibre ou la gestion des bases de données et la communication ainsi que le recours à des experts dans des domaines spécifiques comme la santé ou la communication. Elles regroupent également l'ensemble des coûts d'utilisation des locaux. Elles concernent enfin des frais engagés pour les déplacements, les missions et les réceptions, ce dernier poste régressant fortement notamment suite aux mouvements sociaux.

► LES FRAIS DE PERSONNEL

Leur volume a régressé de 63 k€ mais leur poids a globalement progressé. Rapporté à l'activité du siège, il a cru passant de 24 % en 2018 à 28 % en 2019.

► LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DE PROVISIONS ET LES ENGAGEMENTS

Ces postes regroupent des dotations d'amortissement représentant la dépréciation des immobilisations. Mais il s'agit également des engagements de la Fédération à effectuer des missions futures pour des sommes qui lui ont été données, soit par les pouvoirs publics soit par le grand public. Elles sont en forte baisse en 2019.

► LES AUTRES CHARGES

Ce poste comprend notamment les subventions aux associations fédérées pour 160 k€ contre 143 k€ en 2018 pour les actions « Élan Solidaire » et le règlement de fonds vers la recherche effectué pour 200 k€.

LE BILAN

	ACTIF		PASSIF		
	2019	2018	2019	2018	
Actif immobilisé	2 526	2 600	Fonds associatifs	2 650	3 106
Dont terrains	1 148	1 148	Dont résultat	-456	185
Dont constructions	1 082	1 149	Fonds dédiés	834	935
Dont autres immos corporelles	227	262	Dettes	1 038	1 013
Actif circulant	586	622	Dont dettes MLT	97	201
Disponibilités	1 411	1 833	Dont dettes CT	941	813
TOTAL	4 523	5 055	TOTAL	4 523	5 055
En k€					

Pour mémoire et comme on le dit classiquement, si le Compte de Résultat enregistre le film des événements de l'année, le bilan présente une photo de la Fédération à la fin de l'exercice, le 31 décembre.

► À L'ACTIF

- ✓ **L'actif immobilisé** : aucune opération d'envergure n'est venue affecter la structure bilancielle de la Fédération.
- ✓ **L'actif circulant** : Le montant de ce poste a faiblement baissé, ce qui révèle en règle générale que les sommes dues à la Fédération ont décru. Si le montant des créances de ses clients a augmenté (+126 k€), le montant des subventions à percevoir des pouvoirs publics a baissé (-127 k€ sur 2018).
- ✓ **Les disponibilités** : Il s'agit des sommes effectivement en banque (ou en caisse) au 31 décembre de chaque année. Leur montant a baissé de 423 k€ par rapport à 2018 et il faut observer que certains de ces comptes ne sont pas immédiatement disponibles. En réalité, le montant immédiatement disponible est beaucoup moins important, de l'ordre de 519 k€ à fin décembre.

▶ AU PASSIF

➤ **Les fonds associatifs** pèsent 2 650 k€ soit 59 % du bilan ; ils comportent des fonds, des réserves de tous types et le résultat déficitaire de 2019.

Les fonds dédiés correspondent à des fonds donnés pour un objet précis et non utilisés à la fin de l'exercice ; ils concernent notamment un legs dédié aux actions envers les enfants pour 324 k€, des dons pour 354 k€ et des subventions pour 155 k€.

➤ **Les dettes à moyen et long terme** : il s'agit là des emprunts bancaires auprès du Crédit Agricole qui arrivent à échéance en septembre 2020. La traduction immédiate de cet état de fait est d'une part que notre endettement à long terme sera nul et que nous pourrons lever l'hypothéquer qui en garantit l'exécution.

➤ **Le passif à court terme** contient des dettes fournisseurs ainsi que des dettes sociales et fiscales.

Si le montant de nos dettes vis-à-vis des impôts et des organismes sociaux est en légère augmentation, les dettes fournisseurs ont augmenté de 69 k€ par rapport à fin 2018, ce qui a un impact sur le niveau de la trésorerie comme on pourra le voir ci-dessous.

▶ LES ÉQUILIBRES FINANCIERS

ÉQUILIBRES	2019	2018	MOIS 2019	ÉCART
Fonds associatifs	2 650	3 106		-456
Fonds dédiés	834	935		-101
Emprunts MLT	97	200		-103
Passif à MLT	3 581	4 241	11	-600
Actif immobilisé	2 526	2 600	8	26
Fonds de roulement	1 055	1 641	3	-586
Actif circulant	586	622	1,8	-36
Passif circulant	941	813	3	128
Besoin d'exploitation	-355	-191	-1	164
Trésorerie	1 410	1 833	4,4	-423
EN k€/ MOIS D'ACTIVITÉ SUR PRODUITS 2019				

Les équilibres financiers de la Fédération restent relativement satisfaisants.

La trésorerie reste à un niveau relativement élevé à 1 410 k€ à fin décembre 2019. Elle permet donc de couvrir les besoins éventuels de financement mais elle reste en tension

Le fonds de roulement global s'élève à 1 055 k€, en régression de 586 k€ par rapport à 2018. Cette variation est due principalement au déficit alors que l'endettement à long terme régresse.

D'autre part, l'exploitation de l'association dégage une ressource d'exploitation de 355 k€ en nette progression par rapport à 2018, suite à un effet de ciseaux entre la diminution des créances et l'augmentation des dettes à court terme.

La situation financière de l'association reste saine avec une trésorerie correspondant à plus de 4 mois d'activité, une ressource d'exploitation alors qu'en règle générale c'est l'inverse qui prévaut et un fonds de roulement excédentaire.

Le montant des fonds propres reste notamment un point important pour se projeter convenablement dans le plan stratégique à hauteur de nos ambitions.

LE BUDGET 2020

Comme ses prédécesseurs, le budget 2020 reflète les engagements de la Fédération pour l'année, lesquels s'inscrivent dans son Projet Stratégique : une légère montée en charge de la collecte de fonds (en charges et en produits), gage de l'indépendance de la Fédération et le renforcement de son indépendance.

Par ailleurs, nos hypothèses de travail ont été par tradition volontairement pessimistes et nous souhaitons de loin préférer ce type de scénario à toute autre solution qui nous mettrait dans l'embarras au moment où il faudrait bien comparer le budget à la réalité.

Par conséquent nous avons calculé un budget aboutissant à un déficit de **-868 k€** pour 2020.

PREVISIONNEL 2020					
	BUDGET 2020	RÉALISÉ 2019		BUDGET 2020	RÉALISÉ 2019
VENTES	814	782	ACHATS	26	29
Dont abonnements & insertions	289	255	ACE	2868	2170
Dont prestations	427	437	Dont sous-traitances	659	412
SUBVENTIONS	420	543	Dont honoraires	1009	800
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 446	2 016	IMPÔTS ET TAXES	67	73
Dont cotisations	159	153	FRAIS DE PERSONNEL	1107	1059
Dont dons	1427	1292	AUTRES CHARGES	365	363
Dont legs	600	494			
PRODUITS HORS EXPLOITATION	206	372	CHARGES HORS EXPLOITATION	322	567
TOTAL PRODUITS	3 887	3 803	TOTAL CHARGES	4 755	4 259
RÉSULTAT	-868	-455	RÉSULTAT		
EN k€					

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2020

- Le budget 2020 tient compte de l'intensification des activités prévue par la mise en œuvre de la première année du Projet Stratégique «Relier les Hommes, Conquérir des territoires». Le cap est également mis sur la poursuite de la concrétisation des 58 actions décrites dans les 15 propositions des États Généraux du Diabète et des Diabétiques : vers un système de santé refondé sur l'Humanisme.



ANNEXES

LE COMPTE EMPLOIS RESSOURCES (CER)

Le compte Emplois Ressources est tiré du Compte de résultat, retraité de façon analytique pour faire apparaître de façon synthétique l'affectation des ressources collectées d'une façon générale et plus particulièrement auprès du grand public.

Ces emplois se répartissent entre :

- Les missions sociales qui représentent fidèlement notre vocation et qui sont de trois ordres
 - L'information, l'accompagnement et la prévention
 - La défense individuelle et collective des patients
 - La recherche et l'innovation
- Les frais de recherche des dons
- Les frais de fonctionnement de la Fédération

Le CER se présente comme un tableau qui combine deux présentations, celle concernant la générosité, publique et l'autre qui présente la situation générale de la Fédération par rapport à tous les types de ressources.

Nous pouvons synthétiser la situation comme suit en séparant les tableaux :

► SUR LA COLLECTE GÉNÉRALE

EMPLOIS			RESSOURCES		
	2019	POIDS		2019	
MISSIONS SOCIALES	2 436	60 %	RESSOURCES GD PUBLIC	1 787	47 %
RECHERCHE DE FONDS	730	18 %	AUTRES FONDS PRIVES	1 008	27 %
FONCTIONNEMENT	869	22 %	SUBVENTIONS	543	14 %
			AUTRES PRODUITS	140	4 %
TOTAL EMPLOIS CR	4 035	100 %	TOTAL RESSOURCES CR	3 478	
DOTATION PROVISION	3		REPRISE PROVISIONS	1	
ENGAGEMENT A RÉALISER	222		REPORT RESSOURCES	324	
			TOTAL RESSOURCES	3 803	100 %
EXCÉDENT RESSOURCES			INSUFFISANCE RESSOURCES	456	
TOTAL	4 259		TOTAL	4 259	

EN k€/POIDS EXPRIME PAR RAPPORT AU TOTAL EMPLOIS 2019





Les ressources se répartissent entre :

- Celles obtenues auprès du grand public pour 47 % du montant des ressources
- Les autres ressources proviennent de fonds privés, via des prestations de services et du magazine « équilibre », du mécénat d'entreprise et des cotisations, le tout pesant 27 % du montant collecté
- Il s'agit également des subventions qui représentent 14 % du total des ressources.

Les emplois se répartissent entre :

- Les missions sociales pour près de 60 % du total
- Les frais de collecte des fonds pour 18 % des emplois
- Les frais de fonctionnement pour 14 % des emplois

► SUR L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

EMPLOIS			RESSOURCES		
	2019	POIDS		2019	POIDS
MISSIONS SOCIALES	1443	74 %	REPORT RESSOURCES N-1	46	
RECHERCHE DE FONDS	365	19 %	RESSOURCES GD PUBLIC	1787	
FONCTIONNEMENT	130	7 %	VARIATION DES RESSOURCES	115	
TOTAL GENERAL	1939	100 %	TOTAL RESSOURCES EX	1902	
			TOTAL GENERAL	1948	
			SOLDE RESSOURCES NON UT	9	

EN k€/POIDS EXPRIME PAR RAPPORT AU TOTAL EMPLOIS 2019

En regardant tout particulièrement l'affectation des ressources collectées auprès du grand public, le constat majeur à formuler est que les 3/4 des emplois sont affectés aux missions sociales de la Fédération, alors que les frais de collecte ne pèsent que pour moins du cinquième des emplois et que seuls 7 % des emplois sont consacrés au fonctionnement de la Fédération.

Quant aux ressources collectées auprès du grand public, elles se répartissent essentiellement entre les dons et les legs, qu'ils soient ou non dédiés à un objet particulier comme la recherche.

Les dons pèsent pour 72 % et les legs pour 28 % du montant collecté par appel à la générosité publique.

En résumé, l'analyse indique que la Fédération se montre de plus en plus efficace pour rester fidèle à sa vocation, notamment vis-à-vis du grand public.



Fédération Française des Diabétiques

MERCI... SANS VOUS RIEN N'EST POSSIBLE, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

**LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES DIABÉTIQUES,
C'EST LE RÉSULTAT DE LA MOBILISATION
DE RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES
POUR MENER À BIEN NOS ACTIONS
AU PROFIT DE TOUTES LES PERSONNES ATTEINTES DE DIABÈTE.**

► **LA FÉDÉRATION REMERCIE CHALEUREUSEMENT**

- Ses donateurs
- Ses bénévoles
- Ses partenaires

pour leur générosité et leur fidélité.

► **IMPLIQUEZ-VOUS À NOS CÔTÉS EN :**

- **Donnant** de votre temps, en devenant bénévole dans l'une de nos associations fédérées ;
- **Témoignant** pour améliorer la qualité de vie des personnes diabétiques en participant à notre Diabète LAB et à ses études sur le vécu et le quotidien des personnes diabétiques et de leurs proches ;
- **Contribuant** financièrement en faisant un don ou un leg à la Fédération.

Nous invitons tous ceux qui partagent les principes de notre Manifeste à nous rejoindre, à se mobiliser, à créer du lien avec nous pour faire de cette vision du monde une réalité.

CONTACT

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES DIABÉTIQUES

88 rue de la Roquette - CS 20013
75544 Paris cedex 11
Tél. : 01 40 09 24 25
Mail : federation@federationdesdiabetiques.org
www.federationdesdiabetiques.org